

4.1.10. - War maro an autrou David beleg en Garlan [...]**War maro an autrou David beleg en Garlan, 29 eus a vis güengolo 1844.****Sur la mort de Monsieur David, prêtre de Garlan, le 29 septembre 1844.***Transcription : volume 2, page 98.*

Ce chant n'est recensé comme imprimé sur feuille volante, ni par Ollivier, ni par Bailloud, ni par Dastum. Une version manuscrite est conservée à Morlaix dans le volume 7 des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg», pp. 108-111. Il a été composé par Lédan le lendemain de l'enterrement de l'abbé David, mort à Garlan le 29 septembre 1844.

Jean-Michel David, né à Guingamp le 16 août 1765 fut ordonné prêtre en 1788 pour le compte du diocèse de Tréguier. Il prêta serment et fut curé constitutionnel de la paroisse de Saint-Martin de Morlaix, puis recteur de Plouégat-Guérand où il continua d'exercer jusqu'en 1805, contre l'ordre de l'évêque.

Il conviendrait de punir ces gens de Plouégat en les privant de leur église, pour leur apprendre à écouter les enchantements du sieur David qui a si bien travaillé le peuple, que MM. Le Foll et Le Bras n'ont pas un seul service ni messe à dire à Plouégat [...], ce qui ferait croire que le sieur David dit la messe chez lui, mais on n'en peut acquérir aucune preuve. ¹⁴⁹

Il reçut ensuite un interdit formel de l'évêque d'exercer aucun acte du ministère sacerdotal et devint percepteur des impôts à Guimaëc en 1814 ¹⁵⁰.

La biographie que donne Lédan dans la «Feuille d'Annonces de Morlaix» diverge sur la date de son ordination et donne quelques détails supplémentaires :

M. David, fit ses humanités au collège de St Brieuc, qu'il quitta en 1785 pour aller à Tréguier, et entra au séminaire en 1787. A l'ordination du samedi de la Passion, en 1789, il reçut à St-Pol, de M. de La Marche, évêque de Léon, les quatre ordres mineurs, et le sous-diaconat à la Trinité suivante. Il fut fait diacre par Mgr Le Mintier, évêque de Tréguier, et à la St. Martin de la même année, il fut ordonné prêtre. Il chanta à Ploujean, son entrée, le jour du rosaire, comme vicaire en second. Après six mois, la veille de l'Annonciation, il reçut son changement pour la paroisse de Gurunhel, près de Belle-Isle-en-Terre, comme vicaire. L'année suivante 1791 (mi-carême), il fut appelé à Morlaix, comme premier vicaire, puis à Saint-Martin et à Plouégat-Guérand. ¹⁵¹

Ollivier précise en outre que de 1790 à 1792, quand il était vicaire de Saint-Martin de Morlaix, il était en même temps aumônier de l'hôpital militaire ¹⁵².

Les curés de Morlaix se sont beaucoup plaint de lui. En mai 1805, alors qu'il était prêtre interdit, il fut appelé pour travailler au Jubilé de François Martin desservant de Garlan et il a scandalisé par la morale hétérodoxe qu'il y a prêchée. «*Il s'est rendu, sans aucune mission de la part de ses supérieurs, à Garlan, et y fait annoncer en chaire qu'il était tout disposé à confesser tous ceux qui voudraient s'adresser à lui*» écrit le curé de Morlaix. Comme les ivrognes incorrigibles étaient écartés de la communion pascale, Jean-Michel David convoqua à Garlan

¹⁴⁹ Lettre à Le Dall de Tromelin, 5 septembre 1806, Archives épiscopales de Quimper, dossier Lanmeur, citée dans Gallo, *Clergé, Religion et Société en Basse-Bretagne*, p. 556.

¹⁵⁰ Communications de M. J.L. Le Floc'h, archiviste diocésain de Quimper.

¹⁵¹ Feuille d'Annonces de Morlaix, 29 août 1840.

¹⁵² Ollivier, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 410.

tous les ivrognes du canton et les admit sans difficultés à faire leurs Pâques ¹⁵³. A Plouégat-Guérand où il était substitut du maire, il faisait également le métier d'accoucheur et de percepteur ¹⁵⁴. Pendant qu'il exerçait les fonctions de percepteur à Guimaëc, il continua à confesser, malgré l'interdit qui l'avait frappé et les réprimandes de l'autorité ecclésiastique ¹⁵⁵.

Suivant les archives de l'évêché, il vécut en laïc jusqu'en 1841, année où il se réconcilia avec l'Eglise et se retira comme prêtre habitué ¹⁵⁶ à Garlan. Pourtant, c'est pour le jubilé de ses cinquante ans de prêtrise que Lédan composa et publia sur feuille volante le «Cantic canet en ilis Garlan, en oferen-bred, ar sul 23 eus a vis eost 1840, deiz oferen anter-canvet an autrou David», qu'il chanta à l'élévation.

La messe de Dumont fut chantée avec un accord parfait. M. C... (Coadou), recteur de P... (Plourin Morlaix) chanta un motet à l'élévation. Les vêpres furent dites par M. David. A la bénédiction on chanta un motet et un cantique breton adapté à la circonstance. ¹⁵⁷

L'intérêt que porte Lédan à l'abbé David se comprend aisément quand on sait que c'est cet abbé qui avait eu la générosité de lui prêter l'argent nécessaire à son apprentissage et à son installation ¹⁵⁸.

Ses rêves d'établissement allaient s'évanouir quand un homme généreux l'abbé D., celui-là même qui s'était chargé de son apprentissage, lui demanda pourquoi il ne s'établissait pas.[...] «Eh ! bien, lui dit cet homme généreux, combien te faut-il ? J'ai quelques économies, tu aimes le travail et tu as de la conduite, tu me paieras quand tu pourras.». L'imprimerie fut achetée, le travail arriva aussi et quelques années après, à force d'économies, il put se libérer entièrement envers son bienfaiteur qui n'avait pas voulu recevoir de lui le moindre reçu de la somme avancée si généreusement. Un des plus grand bonheur que mon père éprouva, fut par la suite de pouvoir à son tour avancer une bonne partie de ses économies pour celui qui avait eu confiance en lui, et lui montrer du dévouement dans des moments difficiles. Enfin aidé du concours puissant d'un des plus vénérables ecclésiastiques de l'arrondissement de Morlaix, ce bienfaiteur put faire revenir d'erreurs regrettables, à la fin de ses jours, cet homme au coeur généreux, mais à la tête un peu trop ardente. ¹⁵⁹

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, War maro an autrou David beleg en Garlan [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 280r-281v.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, War maro an autrou David beleg en Garlan [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansonioù ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 7, p. 108-111.

- [1 c] OLLIVIER, War maro an autrou David beleg en Garlan [...], B.M. Rennes - Manuscrit 980, s.d., p. 158-159.

¹⁵³ **Le Floc'h**, *Réfractaires et jureurs, La Révolution dans le Trégor*, pp. 397-398.

¹⁵⁴ **Le Gallo**, *Clergé, Religion et Société en Basse-Bretagne*, p. 556.

¹⁵⁵ **Ollivier**, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 410.

¹⁵⁶ On appelle «prêtre habitué» après la Révolution un prêtre n'ayant pas la responsabilité du ministère dans la paroisse. Ils célébraient la messe, mais n'administraient pas les sacrements. (Communication de M. du Cleuziou, archiviste de l'évêché de Saint-Brieuc).

¹⁵⁷ Feuille d'Annonces de Morlaix du 29 août 1840, p. 3.

¹⁵⁸ **Lédan** fils, Table de la Feuille d'Annonces de Morlaix de 1840, p. 3.

¹⁵⁹ **Laurent**, Union agricole et maritime de Quimperlé, supplément du 24 février 1923.